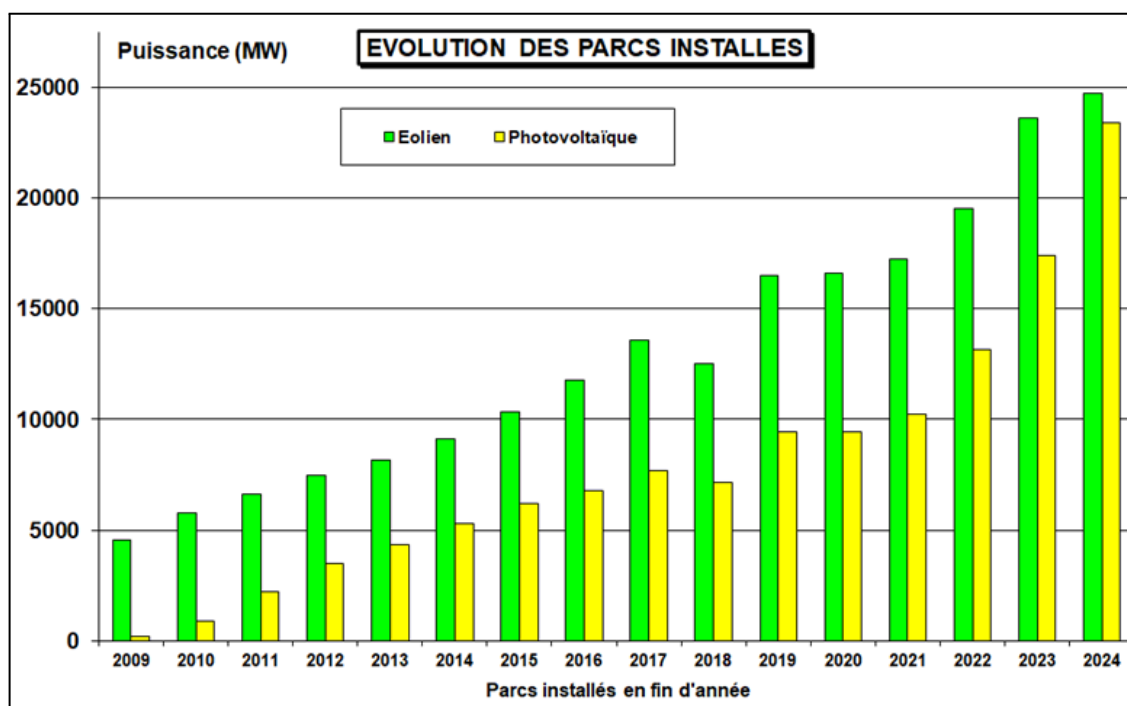


Intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le système électrique

Les énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque) connaissent un développement important. Elles ont l'avantage d'utiliser une énergie primaire « gratuite » mais elles ont des caractéristiques qui présentent des inconvénients importants :

- Leur intermittence les rend « fatales » et donc non pilotables,
- Leurs variations de productions ne sont pas corrélées avec les variations de la consommation,
- Leur raccordement sur le réseau par l'intermédiaire d'onduleurs ne leur permet pas d'être couplées de manière synchrone avec les autres moyens de production.
- Leur intermittence doit être compensée par des énergies de substitution pilotables (centrale thermique à cycle combiné gaz, centrale hydraulique ou nucléaire)

Ces inconvénients tendent à limiter leur pourcentage d'intégration dans le système électrique. La présente fiche développe ces différents aspects.



Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_AA_05_Integration_ENRI_dans_le_reseau.pdf